

largement récompensé, car ce volume est incontestablement une étude importante de dialectologie et sociolinguistique arabes par le biais de l'analyse du fonctionnement du système verbal dans un parler qui tend à devenir une véritable koinè parmi les gens éduqués et les intellectuels arabes du Proche-Orient.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE  
(CNRS-LLACAN, Meudon)

Antoinette CAMILLERI. *Bilingualism in Education. The Maltese Experience.*. Julius Groos Verlag (Sammlung Groos 53), Heidelberg, 1995. xi + 259 p. + 2 cartes.

La société maltaise se caractérise par un bilinguisme maltais-anglais généralisé, mais à des degrés divers, avec interchangeabilité des deux langues dans la plupart des sphères d'activité (p. 1). La conquête arabo-musulmane de 870 lui a légué la langue des vainqueurs, l'arabe, devenu maltais, langue officielle (depuis 1934) et nationale (depuis 1974) du pays; c'est la reconquête chrétienne de 1041 qui a fortifié la foi catholique. La colonisation britannique, de 1800 à 1964, date de l'indépendance de ce petit archipel méditerranéen de 350 000 âmes, lui a aussi permis d'acquérir la maîtrise de l'anglais, autre langue officielle depuis 1934. L'étude passionnante et rigoureuse des mécanismes et des motivations de l'usage mélangé du maltais et de l'anglais que nous propose Antoinette Camilleri, enseignante à l'université de Malte, est circonscrite à un domaine bien particulier, celui de l'éducation dans le secondaire. L'ouvrage bénéficie en outre de la profonde connaissance que l'auteur a de son milieu d'origine.

Le livre est destiné avant tout aux chercheurs en pédagogie bilingue et aux praticiens dans ce domaine. Il est aussi d'un très grand intérêt pour tous ceux qui se préoccupent des contacts linguistiques, phénomènes beaucoup plus répandus sur la planète que le monolinguisme, et en particulier dans les pays arabes. Si Malte partage son bilinguisme avec beaucoup d'autres pays en situation postcoloniale, l'île est exemplaire parce qu'elle est ethniquement homogène, possède des réseaux sociaux très denses où les modes, linguistiques ou autres, se répandent très rapidement et qu'elle ne s'est pas dotée d'une politique linguistique explicite en matière d'éducation (cf. p. 1, 12 et 69-71).

L'ouvrage d'A.C. est divisé en sept chapitres. L'introduction (chap. I, p. 1-11) expose les orientations du travail de recherche et la méthode utilisée : enregistrement vidéo d'un corpus de 16 leçons en diverses matières (mathématiques, physique, biologie, histoire, économie, économie domestique, anglais, maltais, travaux manuels, sciences sociales et philosophie) auprès de plusieurs enseignant(e)s d'âges variés dans des écoles publiques et privées. Quatre enseignants, deux chefs d'établissement et un inspecteur ont par la suite eu des entretiens informels avec l'auteur et il a été demandé aux enseignants d'analyser leur comportement linguistique après avoir visionné la cassette de leur leçon et lu une analyse préliminaire du corpus. Enfin ils ont

répondu, pour mémoire, à un court questionnaire écrit. Le travail de transcription des leçons a tenu compte des interactions non-verbales. Le chapitre II (« Bilingual education », p. 12-64) est une revue critique des différentes définitions du bilinguisme et des programmes d'éducation bilingue en Europe, en Amérique du Nord et dans les pays anciennement colonisés. Il y est également procédé à un exposé de la situation maltaise. Le chapitre III (« Malta: a descriptive overview », p. 65-100) fournit des données géographiques, démographiques, historiques, économiques, politiques et sociolinguistiques qui définissent la société maltaise et expliquent la situation linguistique actuelle. L'analyse qualitative des facteurs qui président au choix des langues dans la classe est menée dans le chapitre IV (« Language choice in the classroom », p. 101-129). Une revue critique des différentes approches théoriques sur l'emprunt, l'alternance de codes et les limites de leur application à la situation maltaise font l'objet du chapitre V (« Crosslinguistic influence and codeswitching », p. 130-168). Le chapitre VI (« Taxonomic and quantitative analysis of codeswitching », p. 169-213) est une analyse quantitative des alternances de codes dans le corpus de l'auteur. Le septième et dernier chapitre (« Summary and conclusion », p. 214-225) offre un ensemble de propositions concrètes pour une véritable planification linguistique à l'école et une amélioration du système pour promouvoir le maltais comme langue technique et académique et améliorer le niveau de l'anglais. L'ouvrage se clôt par une riche bibliographie de plus de 400 titres. Il faut souligner que chaque chapitre est suivi d'un fort utile résumé des résultats obtenus.

Il ressort de cette étude qu'à Malte l'aspiration à la promotion sociale a entraîné un accroissement significatif du nombre des parents qui parlent anglais (en concurrence avec le maltais, le plus souvent) à leurs enfants et que le problème de la langue d'enseignement demeure une question sensible. Elle scinde la population en deux groupes, l'un favorable à l'anglais, l'autre au maltais. Pourtant le maltais domine nettement (à l'oral mais pas à l'écrit) dans les autres activités sociales, professionnelles, familiales ou dans les loisirs. En réalité, le sentiment linguistique des Maltais est ambivalent. Si, de manière générale, l'attitude face à l'anglais est positive car cette langue est un symbole de modernisation et d'éducation, il n'en demeure pas moins que son utilisation est perçue comme une marque de snobisme et stigmatisée par la majeure partie de la population. Dans la pratique, on assiste au développement de discours mélangés maltais-anglais avec les enfants et chez les étudiants des classes terminales et de l'Université, ainsi qu'à une répartition des pratiques linguistiques familiales en quatre grands types sociaux : le premier comprend les enfants qui ont pour langue maternelle (L1) un dialecte maltais, pour deuxième langue (L2) le maltais standard et pour troisième l'anglais ; ces deux dernières sont apprises à l'école. Le deuxième groupe a pour L1 le maltais standard et L2 l'anglais, appris à l'école. Dans le troisième, les enfants apprennent à la maison à la fois le maltais standard et l'anglais comme L1, et enfin le quatrième est l'inverse du deuxième : la L1 est l'anglais, le maltais standard acquis à l'école et avec les amis est L2 (cf. p. 81 sq.).

Les matières abordées en anglais sont deux fois plus nombreuses qu'en maltais, et seul l'examen de langue et littérature maltaises se déroule obligatoirement en maltais. Quatre autres matières, la religion, l'histoire de Malte, les sciences sociales et la philosophie, peuvent être rédigées au choix en anglais, ou en maltais, et toutes les autres doivent l'être en anglais.

Héritage du système éducatif britannique, la situation bilingue est renforcée par l'absence de manuels en maltais pour beaucoup de matières d'enseignement. Même les manuels de mathématiques édités à Malte le sont en anglais. De plus, la très grande majorité des ouvrages de référence est en anglais. Autant de facteurs qui concourent à imposer l'usage de cette langue dans les écoles (cf. p. 42, 102), usage d'ailleurs prescrit à l'écrit. Mais les références écrites et les règles académiques ne sont pas seules en jeu. Le choix des langues et la motivation des changements de codes sont aussi à interpréter à la lumière d'autres variables situationnelles comme l'environnement linguistique du locuteur et l'utilisation de textes écrits. Fréquenter une école publique ou privée, par exemple, détermine aussi un choix linguistique. L'anglais est beaucoup plus présent dans le privé<sup>3</sup>. La formation des enseignants joue aussi un rôle important (cf. p. 78 sq.) : confiée à deux ordres religieux catholiques britanniques installés à Malte jusqu'au milieu des années soixante-dix, elle est désormais la tâche de la faculté d'éducation de l'université de Malte. Les enseignants de plus de 35 ans ont été formés dans les collèges religieux et ce sont eux qui utilisent le plus l'anglais. Globalement, le choix linguistique des professeurs est guidé par quatre facteurs principaux : leur propre expérience d'élève, leur langue familiale, leur formation d'enseignant et les capacités académiques de leurs élèves. Ainsi à Gozo (deuxième île de l'archipel), le dialecte peut même parfois être utilisé (cf. p. 104 sq.).

La motivation et le sens de l'alternance de codes (de l'anglais vers le maltais ou l'inverse) sont de natures diverses. L'alternance a lieu du maltais vers l'anglais, sous l'influence directe de l'écrit anglais, ou de l'anglais vers le maltais, quand l'enseignant s'accorde à la langue de l'élève, voire dans les deux directions si cela peut servir le sujet traité ou aider à maintenir la discipline (p. 108 sq.). 78 % des alternances vont du maltais vers l'anglais à cause de l'utilisation de termes ou de propositions en anglais dans une unité de discours en maltais (p. 110) et 22 % de l'anglais vers le maltais, pour expliquer, éliciter et établir un rapport (p. 112) entre élèves et enseignants. Une alternance vers le maltais peut aussi être induite par un signal verbal ou non verbal des élèves et est très fréquente dans la récapitulation des leçons (p. 118). De plus, la quantité de maltais augmente avec la quantité d'informations nouvelles données au cours de la leçon. Une alternance de l'anglais vers le maltais peut se produire pour vérifier que les élèves ont bien compris ou simplement pour solliciter leur intervention en leur donnant l'occasion de répondre en maltais (p. 119-124). L'utilisation de marqueurs de discours en maltais, même dans des unités en anglais, sert à créer des liens avec les leçons précédentes ou à signaler une nouvelle information, selon le terme utilisé. Les rappels à la discipline (sauf pour quelques formules anglaises courantes dans le système éducatif) se font en maltais (p. 124). Toutes les observations issues de l'analyse qualitative se trouvent confirmées par la compréhension de la situation par les enseignants eux-mêmes et par l'étude quantitative des alternances de codes.

3. Au passage on rectifiera une petite erreur de pourcentage : ce ne sont pas 30,5 % des élèves qui sont dans le secteur privé à l'école

primaire, mais 23,3 %. Ce chiffre augmente nettement dans le secondaire avec 46,7 %.

Il n'est pas question ici de mentionner tous les résultats obtenus, mais on en signalera encore quelques-uns. Le plus important sur le plan théorique est sans doute l'impossibilité de distinguer entre « emprunts », intégrés au maltais, et « éléments d'alternance de codes », non intégrés au maltais, sur la base d'un critère morphosyntaxique qui veut que la langue qui domine de ce point de vue entraîne nécessairement dans son sillage une majorité d'items lexicaux (ce qui est appelé techniquement « Matrix Language Frame Model », tel que l'a défini Myers-Scotton<sup>4</sup>). De plus, les critères habituels de distinction entre locuteurs bilingues et monolingues ou de degré de fréquence d'un mot étranger, qui tous deux supposent qu'une des langues influence l'autre, ne peuvent s'appliquer au maltais. Tous les Maltais sont en effet bilingues et l'anglais fait partie de leur « lexique mental ». « Quand des langues entrent en contact intense, comme dans le cas de Malte, aux niveaux individuel et social, l'influence linguistique se produit dans les deux sens » (p. 132). Ainsi l'impact du maltais sur l'anglais est-il très fort au niveau phonologique, particulièrement pour l'intonation (cf. en particulier p. 140 sq.), et celui de l'anglais sur le maltais se produit-il très communément au niveau lexical. Comme le souligne A.C., « Le contact linguistique à Malte est mieux décrit en termes de continuum d'influence interlinguistique où emprunt et alternance de codes doivent être vus comme existant sur une déclivité. » La distinction entre emprunt et élément d'alternance de codes est faite, pour le maltais, sur la base de la possibilité de prendre ou non des schèmes morphologiques maltais et de leur utilisation dans la langue écrite (en orthographe maltaise ou anglaise). L'auteur n'aborde pas le problème de l'absence de consensus parmi les éditeurs, du moins dans certains domaines, notamment en ce qui concerne les termes techniques du sport, de l'éducation, etc.<sup>5</sup> Ceci, bien sûr, ne remet pas en cause la validité du continuum et ne fait que refléter la variabilité constatée dans le discours des Maltais bilingues chez qui le changement linguistique est rapide (p. 143).

Une autre réserve émise par l'auteur me semble, par contre, difficile à accepter au vu des données fournies. Il n'est pas sûr, en effet, que le maltais contredise un principe considéré comme le plus solide des contraintes syntaxiques pesant sur l'alternance de codes, celui de l'impossibilité d'alterner aux frontières de morphèmes à l'intérieur d'un mot (p. 152-156), c'est-à-dire d'utiliser, par exemple, une base lexicale dans une langue avec un suffixe grammatical dans une autre. Les seuls exemples fournis par l'auteur (hors contexte linguistique) ont été pris sur le vif dans une voiture : *sidek* (lit. côté ton) « ton côté » et *sidi* (lit. côté mon) « mon côté » (prononcés *sayd-ek* et *sayd-i*), émis par deux locuteurs du même village pourraient seulement montrer que *side* (anglais « côté ») est un emprunt complètement assimilé par ces locuteurs, même si le terme maltais équivalent est loin d'être obsolète. Il faudrait d'autres exemples plus probants pour étayer cette remise en cause. La notion définie par l'auteur de continuum d'influence interlinguistique pourrait peut-être mieux rendre compte du phénomène : la plupart

4. C. Myers-Scotton, « Comparing codeswitching and borrowing », in *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 13/1 & 2: 19-39, 1992.

5. Cf. E. Fenech *Contemporary Journalistic Maltese*, Leiden, Brill, 1978, p. 87-132.

du vocabulaire lié à l'automobile en maltais provenant de l'anglais, la voie semble ouverte pour un accroissement des emprunts en situation. Une conséquence logique du continuum est que la frontière entre emprunt et alternance peut être floue.

De l'analyse quantitative on retiendra que maltais et anglais sont utilisés à égalité comme langues d'enseignement et que les changements de codes à l'intérieur d'une même unité du discours s'élèvent à 21,5 % du total des alternances. Ce sont en majorité des alternances terminologiques limitées à des mots isolés (58,8 %) ou à des groupes de mots (18,7 %); les alternances interpersonnelles se montent à 10,5 % et les alternances pour traduction à 1,6 %. Les alternances les plus communes entre deux unités différentes d'un énoncé se produisent à l'occasion d'un changement de sujet ou d'activité dans un même tour de parole (56,2 %) ou aux prises de parole (24,7 %). Le reste est suscité par un besoin de traduction de la part du locuteur (13,2 %) ou de l'interlocuteur (5,9 %) (p. 211-213).

Très peu de recherches ont été conduites jusqu'à présent sur la façon dont deux langues sont distribuées pour le contenu de l'instruction dans les classes bilingues. Elles sont récentes et en augmentation. On sera donc reconnaissant à A. Camilleri de nous fournir une analyse magistrale d'un bilinguisme exemplaire à bien des titres et qui vaudra comme modèle pour l'analyse de situations, certes non superposables mais suffisamment similaires, fort répandues dans le monde arabe. Il suffira d'évoquer celle de l'enseignement dans l'Algérie postcoloniale, mais le bilinguisme et les changements de codes (arabe(s) « standard(s) » et arabes dialectaux, notamment) sont répandus bien au-delà de l'école dans tous les domaines d'activité de tous les pays du monde arabophone. Ils ont déjà fait l'objet de publications (cf. par exemple l'ouvrage récemment paru de Clive Holes, *Modern Arabic: Structures, Functions and Varieties*, Longman, London and New York, 1995), mais bien du travail reste à faire.

Martine VANHOVE  
(CNRS-LLACAN, Meudon)

Peter BEHNSTEDT, *Die nordjeminitischen Dialekte. Teil 2: Glossar Alif - Dāl*. Dr Ludwig Reichert, Wiesbaden, 1992 (Jemen-Studien, Band 3). 20 × 28,5 cm, XII + 400 p.

En faisant paraître ce premier fascicule du glossaire dialectal du Nord du Yémen, P. Behnstedt tempère l'impatience des dialectologues qui attendaient une suite à son Atlas des dialectes du Nord du Yémen<sup>6</sup> et à son étude sur les parlers de la région de Ṣa'dah<sup>7</sup> parue en 1987.

6. Peter Behnstedt, *Die nordjeminitischen Dialekte. Teil 1: Atlas*. Dr. Ludwig Reichert, Wiesbaden, 1985 (Jemen-Studien, Band 3). Cf. *Bulletin critique* n° 4 (1987), p. 18-21.

7. Peter Behnstedt, *Die Dialekte der Gegend von Ṣa'dah (Nord-Jemen)*. Harrassowitz, Wiesbaden, 1987 (Jemen-Studien, Band 3). Cf. *Bulletin critique* n° 6 (1989), p. 6-11.